



CLASSIQUES
GARNIER

CAVAGNA (Mattia), « Histoire des sciences et science dans l'histoire. Notes sur le lexique scientifique dans les quatre premiers livres du *Miroir historial* (vers 1330) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 27, 2014 – 1, p. 199-233

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3516-4.p.0199](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3516-4.p.0199)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CAVAGNA (Mattia), « Histoire des sciences et science dans l'histoire. Notes sur le lexique scientifique dans les quatre premiers livres du *Miroir historial* (vers 1330) »

RÉSUMÉ – La traduction, réalisée par Jean de Vignay autour de 1330, du *Speculum historiale*, célèbre encyclopédie latine, n'a presque jamais retenu l'attention des spécialistes du lexique scientifique. Cela tient à la fois à son titre, renvoyant à la matière historique, et au fait qu'il s'agit d'un texte en large partie inédit. La présente contribution, réalisée en marge à l'édition d u *Miroir historial*, comprend un premier relevé du vocabulaire scientifique employé par Jean de Vignay ainsi que par le réviseur qui a repris sa traduction autour de 1350, et un travail d'identification des sources scientifiques, arabes et occidentales.

ABSTRACT – The translation made by Jean de Vignay (c. 1330) of the *Speculum historiale*, the famous Latin encyclopaedia, has received scant attention from experts in scientific lexicography. This is partly due to the very title of the treatise, which suggests that it is an historical work, and partly to the fact that most of the text has never been published. This paper, which has been produced in parallel with the preparation of an edition of the *Miroir historial*, presents, on the one hand, a preliminary survey of the scientific vocabulary as used by Jean de Vignay as well as by the reviser who took up the translation around 1350 and, on the other hand, an attempt to identify the scientific sources of the work, Arab and Western alike.

HISTOIRE DES SCIENCES ET SCIENCE DANS L'HISTOIRE

Notes sur le lexique scientifique dans les quatre premiers
livres du *Miroir historial* (vers 1330)¹

INTRODUCTION

Le *Speculum naturale*, premier volet de la grande encyclopédie compilée par Vincent de Beauvais au milieu du XIII^e siècle, est l'une des principales sources pour l'histoire des sciences et a attiré, à juste titre, l'attention des spécialistes des sciences naturelles, de la médecine, de l'astronomie, de la météorologie et de bien d'autres disciplines scientifiques au sens large du terme. Malheureusement pour les romanistes, à la différence d'autres encyclopédies consacrées à la *natura rerum*, comme celles de Barthélémy l'Anglais (achevée entre 1230 et 1240) et de Thomas de Cantimpré (première rédaction achevée vers 1237-1240) le *Speculum naturale* (SN) n'a jamais été traduit en français².

-
- 1 Les recherches qui ont abouti à la réalisation de cet article ont été financées grâce à la subvention « Actions de recherche concertées (ARC) », communauté française de Belgique et s'inscrivent dans le projet « *Speculum arabicum* ». *Objectiver l'apport de l'Islam dans l'histoire des sciences et des idées : sources et ressources de l'encyclopédisme d'Orient et d'Occident au Moyen Âge*, dirigé par G. de Callataÿ, B. Van den Abeele, F. Van Haepelen et moi-même. Je remercie chaleureusement Michèle Goyens et Stephen Dörr pour leurs relectures et leurs conseils qui m'ont permis d'améliorer sensiblement cette étude.
 - 2 Voir B. Ribémont, « *De natura rerum* » : études sur les encyclopédies médiévales, Orléans, Paradigme, 1995. À propos de Barthélemy l'Anglais, voir surtout le recueil *Bartholomaeus Anglicus, De Proprietatibus rerum. Texte latin et réception vernaculaire*, éd. B. Van den Abeele et H. Meyer, Turnhout, Brepols, 2005. Pour Thomas de Cantimpré, voir B. Van den Abeele, « Diffusion et avatars d'une encyclopédie : le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré », *Une lumière venue d'ailleurs. Héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Âge*, éd. G. de Callataÿ et B. Van den Abeele, Turnhout, Brepols, 2008, p. 141-176.

Lorsque, autour de l'année 1330, Jean de Vignay porte son attention sur l'encyclopédie de Vincent de Beauvais, il traduit seulement le second de ses trois volets, à savoir le *Speculum historiale* (*SH*). Pour rappel, le troisième volet est le *Speculum doctrinale* (*SD*), consacré aux sciences et aux arts. Le choix du traducteur se comprend facilement : le volet *historiale* est de loin le plus répandu, la matière est moins technique et plus accessible au public laïc auquel la traduction se destine, et finalement les aspects scientifiques passent au second plan par rapport à la visée politique et morale de son entreprise¹. Le *SN* et le *SD* restent donc sans traduction et il n'est pas surprenant de constater que le *Miroir historial* (*MH*) n'a (presque) jamais attiré l'attention des spécialistes du lexique scientifique².

Pourtant, les quatre premiers livres du *MH* – dont je viens tout juste d'achever l'édition – offrent un terrain d'enquête tout à fait intéressant à cet égard. La première moitié du livre II, en particulier, constitue un compendium très abrégé du *SN* (dans sa première rédaction, la version *bifaria*, notée *SNb*). Selon le schéma hiérarchisé adopté par plusieurs encyclopédies médiévales, Vincent de Beauvais y passe en revue les différents moments de la Création, ce qui constitue l'occasion pour des développements sur la théologie et la nature³. Cela dit, dans les chapitres plus proprement historiques, le compilateur témoigne également de son intérêt pour la science et pour les aspects techniques liés aux différentes circonstances culturelles évoquées. Ainsi, aux livres III et IV, Jean de Vignay est confronté à une série de termes qui n'ont pas d'équivalent en français et qu'il s'efforce de traduire à travers des emprunts, voire des néologismes que les dictionnaires ont relevé dans des textes bien plus tardifs.

1 Voir J.-M. Mandosio, « Encyclopédies en latin et en langue vulgaire », *Tous vos gens a latin*. *Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*, éd. E. Bury, Genève, Droz, 2005, p. 113-136, ici p. 123.

2 Il existe pourtant des exceptions notables, notamment F. Möhren, « La datation du vocabulaire des imprimés de textes anciens », *Revue de Linguistique romane*, 46, 1982, p. 3-28. Pour la notion de lexique scientifique, voir surtout R. Martin, « Le traitement lexicographique des mots scientifiques et techniques », *Lexiques scientifiques et techniques. Constitution et approche historique*, éd. O. Bertrand, H. Gerner, B. Strumpf, Paris, Éditions de l'École Polytechnique, 2007, p. 27-33 (p. 32).

3 Voir M. Paulmier-Foucart, « Ordre encyclopédique et organisation de la matière dans le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais », *L'encyclopédisme*, éd. A. Beck, Paris, Klincksieck, 1991, p. 201-226.

La présente étude lexicologique affiche moins un caractère exhaustif qu'un but exploratoire puisque la masse de données que le *MH* met à la disposition du chercheur, même dans une portion limitée à quatre livres, devrait faire l'objet d'une monographie. Mon relevé procède par champs lexicaux thématiques en fonction des domaines traités, en lien direct avec l'organisation de la matière. Avant d'aborder l'analyse lexicologique, je souhaite attirer l'attention sur deux aspects préliminaires qui permettent de mieux contextualiser mon corpus de recherche, à savoir en amont, par rapport à la question des sources, et en aval, par rapport à la tradition textuelle et manuscrite du *MH*, notamment à sa version révisée.

JEU DE MIROIRS : D'UN *SPECULUM* À L'AUTRE

Comme je viens de le dire, la première moitié du livre II du *SH* – comprenant les chapitres 1 à 55 – a été compilée à partir d'extraits tirés du *SN* dans sa première rédaction, la version *bifaria* (*SNb*), contenant à la fois la matière naturelle et doctrinale¹. Il s'agit moins d'un résumé que d'un compendium, à savoir une compilation d'extraits sélectionnés. Vincent de Beauvais utilise le volet *naturale* de son encyclopédie comme une sorte de florilège dans lequel il puise librement et surtout consciemment en sélectionnant les *auctoritates* qu'il juge incontournables.

Les sources du *SN* et du *SD* ont été répertoriées par Isabelle Draelants qui a dépouillé tous les livres sur la nature contenus dans les deux volets de l'encyclopédie². Le travail d'identification des sources du *SH*, en

1 Voir M. Paulmier-Foucart avec la collaboration de M.-C. Duchenne, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 93. Pour le rapport entre les deux versions de l'encyclopédie, voir M. Paulmier-Foucart, « Le plan et l'évolution du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais : de la version *bifaria* à la version *trifaria* », *Die Enzyklopädie im Wandel vom Hochmittelalter bis zur frühen Neuzeit*, éd. Ch. Meier, Munich, Fink, 2002, p. 245-268.

2 Voir I. Draelants, « La science naturelle et ses sources chez Barthélémy l'Anglais et les encyclopédistes contemporains », *Bartholomaeus Anglicus*, éd. Van den Abeele et Meyer, p. 43-99 (p. 85-88). Il faut aussi signaler la base de données *Sourcencyme* (Sources des encyclopédies médiévales latines), dirigée par I. Draelants à l'Atelier Vincent de Beauvais qui devrait être bientôt disponible en ligne.

revanche, est loin d'avoir abouti même si je l'ai réalisé, en partie, en marge de mon édition. Pour la première moitié du livre II, en particulier, cette opération se heurte à une difficulté pratique puisque dans le processus de « transfert » du *SN* au *SH* les mentions des sources disparaissent. De plus, *SNb* n'a été conservé qu'en partie et seulement à l'état manuscrit, ce qui complique la tâche. Et pourtant, l'identification de ces sources « occultes » du *SH* revêt une importance capitale car, comme j'essaierai de le montrer dans cet article, elles doivent être considérées comme des *auctoritates selectae* : au moment de rédiger sa dernière version de l'*historiale*, Vincent de Beauvais ne retient que les textes et les auteurs qu'il juge incontournables.

Voici un schéma résumant le transfert des données d'un miroir à l'autre. Dans les deux colonnes de gauche j'indique le contenu des différents chapitres, ou groupes de chapitres, du *SH* (version *trifaria*)¹. La troisième colonne renvoie à la matière du *SNb*, que j'ai consulté d'après les deux seuls manuscrits conservés (Bruxelles, KBR 18465 et 9152)². La colonne de droite renvoie au contenu des *SN* et *SD* (version *trifaria*), d'après l'édition Douai de 1624.

Contenu	<i>SH</i> , l. II	<i>SNb</i>	<i>SN/SD</i>
Dieu et la Trinité	1-7	<i>SNb</i> II	<i>SN</i> I
La création du monde : fondements théologiques	8	<i>SNb</i> III, 1	<i>SN</i> I, 19
La création et la nature des anges, la chute des anges rebelles	9-15	<i>SNb</i> III, 58-88	<i>SN</i> , I et II
La matière sans forme, explication des six jours de la création selon la Genèse	16-18	<i>SNb</i> III, 24-31	<i>SN</i> II
Premier jour de la Création : la lumière	19	<i>SNb</i> III	<i>SN</i> II, 32-38

- 1 Pour le *SH*, j'utilise la transcription du ms. 797 de la Bibliothèque municipale de Douai, réalisée par l'Atelier Vincent de Beauvais (université de Nancy 2) disponible à l'adresse Internet : <http://atilf.atilf.fr/bichard/>. Toutes les citations du texte latin sont tirées de cette transcription.
- 2 Les deux manuscrits bruxellois, KBR 18465 et 9152, respectivement du XIV^e et XV^e siècle, ne conservent que les livres I à VIII. Pour les livres IX à XIII, je me suis donc contenté de confronter les intitulés des chapitres présents dans la table des matières du ms. 9152, aux fol. 5va-12rb ; pour les livres restants, je me suis basé sur la liste des intitulés conservés dans la table du ms. 18465 au fol. 6ra. Ces intitulés sont également disponibles dans les transcriptions de l'Atelier Vincent de Beauvais : <http://medievistique.univ-nancy2.fr/contentId%3D7961> (page consultée le 5 juin 2013).

Deuxième jour : le firmament	20	<i>SNb</i> IV	<i>SN</i> III
Troisième jour : l'eau	21	<i>SNb</i> V	<i>SN</i> V
Troisième jour : la terre, les herbes	22	<i>SNb</i> VI	<i>SN</i> IX
Troisième jour : les arbres et les fruits	23-24	<i>SNb</i> VII	<i>SN</i> XII
Quatrième jour : le soleil, la lune, les étoiles	25	<i>SNb</i> VIII	<i>SN</i> XV
Cinquième jour : les oiseaux	26	<i>SNb</i> IX	<i>SN</i> XVI
Cinquième jour : les poissons	27	<i>SNb</i> IX	<i>SN</i> XVII
Sixième jour : les mammifères	28	<i>SNb</i> X	<i>SN</i> XVIII
Sixième jour : les serpents	29	<i>SNb</i> X	<i>SN</i> XX
Sixième jour : l'homme, description du corps (anatomie)	30-32	<i>SNb</i> XIII	<i>SN</i> XXVIII, XXIII
L'homme, description de l'âme	33-41	<i>SNb</i> XII	<i>SN</i> , XXIV
Les péchés	42-48	<i>SNb</i> XIV-XV	<i>SN</i> XXX, SD I
Les vertus théologiques et cardinales	49-52	-	-
Les sciences données à l'homme comme remède à ses malheurs	53-55	<i>SNb</i> XVIII	SD I, XV, XVI

Quoique succinct, ce schéma permet de situer les extraits qui seront analysés dans les chapitres qui suivent. On notera, tout d'abord que le *SH* suit assez fidèlement l'organisation de la matière du *SNb*; il y a pourtant quelques écarts notables. Tout d'abord, le deuxième et le troisième groupe de chapitres, concernant les anges et le premier jour de la création, sont intervertis par rapport à l'ordre du *SNb*. Cela permet de mieux distinguer, dans le *SH*, la matière plus proprement spéculative de la dimension créationniste. Ensuite, concernant la création de l'homme, la dimension matérielle, et donc anatomique précède la dimension spirituelle. Dans le *SNb*, au contraire, le livre XII, sur les vertus de l'âme, précède le livre XIII, consacré à la description du corps (*cf.* ci-dessous par. 4). Finalement, on notera que les trois chapitres, concernant les sciences, ont disparu de la version *trifaria* du *SN* pour être accueillis dans le *SD* (*cf.* ci-dessous par. 5). Pour les trois chapitres sur les vertus (49-52), en revanche, je n'ai pas trouvé d'équivalent dans les autres *specula*. Ils proposent un développement sur les articles de la foi et sur les autres vertus théologiques et cardinales et semblent inspirés, en partie, des *Sentences* de Pierre Lombard (III, 23, 31 et 33).

Au chapitre 56 du livre II, la voix du compilateur met finalement en marche le dispositif chronologique : *nunc ad hystoriam per volumina temporum explicandam transeamus*. S'ensuit le récit de l'exile d'Adam et Eve qui sont chassés du paradis et le restant du livre de la Genèse (les sources citées sont Jérôme, Augustin, Flavius Josèphe). Mais bientôt, la perspective chronologique s'arrête à nouveau car l'épisode du déluge universel offre l'occasion pour de longs développements géographiques sur les trois parties de la terre (chap. 62) avec une attention tout particulière pour l'Asie et les merveilles de l'Orient (chap. 63-70) et pour les îles de l'Océan qui entoure le monde (78-83). S'ensuit une série de chapitres à caractère ethnographique sur les mœurs étranges des peuples lointains (86-95). Là aussi, on note un jeu de reprises avec le *SN*, mais cette fois-ci seulement dans la version *trifaria* (fin du livre XXXI et XXXII, chap. 1-21). Au chapitre 96, la voix du compilateur nous ramène à la narration historique : *nunc ad hystoriam redeamus*. S'ensuit l'histoire des antiques civilisations chiite, égyptienne, assyrienne etc. Les sources principales sont Justin et Eusèbe, Orose, Pierre le Mangeur.

LA TRADUCTION DU *MH* ET SA VERSION RÉVISÉE

Un dernier point d'intérêt propre à cette enquête concerne la tradition textuelle et manuscrite du *MH*. Vers le milieu du XIV^e siècle, la traduction Jean de Vignay a subi un processus de révision qui porte souvent – mais non exclusivement – sur des termes techniques, rares ou dialectaux. La version révisée contribue ainsi de manière déterminante à enrichir notre perception du lexique vernaculaire dans son développement. D'après l'hypothèse que j'ai formulée récemment, le réviseur anonyme a travaillé directement sur le manuscrit original issu de la plume de Jean de Vignay, en ajoutant ses corrections et ses gloses sous forme de notes marginales¹. Cette révision a laissé des traces, de teneur très différente,

1 Tous les détails de cette révision sont présentées dans M. Cavagna, « Variantes d'auteur *in absentia*? La version révisée de *Miroir historial*, encyclopédie du XIV^e siècle », *Medioevo romanzo*, 28/1, 2014, sous presse.

dans les manuscrits *A1-A1'* (Leyde, BR, Voss. Gall. Fol.3.A), daté de 1332, et *Or1* (Paris, BnF, fr. 312), copié à Paris en 1396.

Le premier manuscrit est identifié par deux sigles puisqu'il conserve deux couches d'écriture. La première copie a été effectuée par une série de scribes en 1332 sur base du texte original (le sigle *A1* renvoie aux parties du manuscrit conservant cette copie). À la deuxième moitié du XIV^e siècle, un copiste qui reste à identifier a pris la peine de transférer sur ce manuscrit la plupart – mais non la totalité – des révisions effectuées sur le manuscrit original de l'auteur. Il a raturé de très nombreuses portions de texte de longueur inégale – parfois un seul caractère parfois une colonne tout entière – et a réécrit le texte dans une graphie très soignée quoique, parfois, très riche en abréviations (le sigle *A1'* renvoie aux parties du manuscrit conservant le texte corrigé).

Le deuxième manuscrit, *Or1*, en revanche, a été entièrement copié en 1396 par un seul copiste, Raoulet d'Orléans, qui a noté son nom dans le colophon. La collation que j'ai opérée montre que ce copiste hésite souvent entre la traduction originale de Jean de Vignay et la version révisée : souvent, au lieu de remplacer un mot ou un segment de texte par le segment révisé, il cumule erronément les deux leçons en produisant une sorte de texte hybride¹.

Le restant de la tradition manuscrite qui conserve les quatre premiers livres du *MH* ne présente pas de traces de cette révision. En fait, sept autres témoins du texte forment une même famille, *beta*, issue du manuscrit *J1* (BNF, fr. 316), daté de 1333, qui par ailleurs est le manuscrit de base de notre édition².

1 Ce témoin a un intérêt extraordinaire surtout parce qu'il nous évite de tomber dans le piège de considérer les corrections effectuées sur le ms. *A1'* comme des corrections autoritaires, voire autographes.

2 Pour une liste des témoins, voir L. Brun et M. Cavagna, « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », *Romania*, 124, 2006, p. 378-428, ici p. 424-428.

VOCABULAIRE THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Mon relevé lexicologique s'ouvre sur une série de mots employés dans le domaine de la théologie spéculative.

ESSENCIAUMENT, PRESENTEMENT / PRESENCIAUMENT

Le chapitre 7 du livre II, intitulé *Qualiter Deus sit in rebus*, insiste sur le fait que toutes les créatures reflètent leur Créateur, selon le principe même qui se situe au fondement du mot *speculum*¹. Il est tiré du *SNb* livre II, 93 (> *SN* livre XXIX, 19) qui, à son tour, reprend certains passages de Pierre Lombard (*Sentences*, I, 37.1-4). Voici un passage particulièrement riche à l'égard de la formation lexicale :

Sciendum est igitur quod Deus incommutabiliter in se existens, presentialiter, essentialiter, potentialiter est in omni natura sine sui diffinitione, et in omni loco sine circumscriptione, et in omni tempore sine sui mutabilitate. Et preterea in sanctis spiritibus et animalibus est excellentius scilicet per gratiam in sanctis spiritibus inhabitans, et in homine Christo excellentissime scilicet non per gratiam adoptionis sed per gratiam unionis. (SH)

« Il est assavoir que Dieu est en lui sanz remuer, essenciaument, presentement et poissanment et en toute nature il est sanz nule diffinicion de lui, en tout temps sanz nule muableté, en tout lieu sanz nule circonscription. Et avec ce il est es esperz et es ames tres excellentement, habitant par grace en homme tres excellentement non pas par grace de adopcion, mes par grace de unicion. » (MH)

Cet extrait offre un bon exemple de la technique de traduction propre à Jean de Vignay. Le texte latin s'ouvre sur une série d'adverbes que le traducteur ne traite pas de la même manière. Le premier, *incommutabiliter* « d'une façon immuable » est traduit analytiquement par le groupe *sanz remuer*, alors que les trois autres sont traduits selon le principe de la formation adverbiale sur base des adjectifs. Jean de Vignay traduit les formes adjectivales qui constituent les radicaux et remplace les suffixes adverbiaux latins en *-aliter* par les suffixes français en *-(e)ment*.

1 À ce propos, voir E. M. Jonsson, « Le sens du titre *Speculum* au XII^e et XIII^e siècle et son utilisation par Vincent de Beauvais », *Vincent de Beauvais : intentions et réceptions d'une œuvre encyclopédique au Moyen Âge*, éd. M. Paulmier-Foucart, S. Lusignan et A. Nadeau, Saint-Laurent (Québec)–Paris, Bellarmin-Vrin, 1990, p. 11-32.

L'adverbe *essenciaument*, forgé sur *essencial* traduit *essentialiter*, « par essence ». Il est déjà attesté dans un contexte théologique (*Dial. S. Grégoire*), mais connaît très peu d'autres attestations avant la deuxième moitié du XIV^e siècle (TL IIIb, 1301 s.v. *essencial/essencialment* ; DMF, s.v. *essentiellement* ; FEW III, 247a s.v. *essentia*)¹.

L'adverbe *presentialiter* est traduit ici par *presentement* et plus loin dans le même chapitre par *presenciaument*. Le premier est formé sur base de l'adj. féminin *presente*, le deuxième sur une forme hypothétique épïcène **presencial* ou **presenciel*. Les deux termes reflètent bien la signification de la source, à savoir « en présence », « en étant présent ». Les dictionnaires attestent la forme *presencialment*, en ce sens, chez Brunet Latin (Gdf VI, 389a, s.v. *presencialment*, TL VII-2, 1790, s.v. *presencialment*). Parmi les rares attestations du mot au XIV^e siècle, DMF, s.v. *présencialement*, renvoie à la *Légende Dorée* traduite par le même Jean de Vignay (révision de Jean Batallier, ms. BNF fr. 241, a.1348). On notera qu'il faut bien le distinguer de l'adverbe qui signifie tout simplement « maintenant », cf. ANDi s.v. *presentement*².

CIRCONSCRIPTION, ADOPCION, UNICION

Trois substantifs méritent également d'être soulignés, à savoir les emprunts *circonscription* (< *circumscriptione*), *adopcion* (< *adoptionis*) et surtout *unicion* (< *unionis*). Le premier connaît une attestation isolée au XIII^e siècle, plus précisément dans la traduction des *Homélies de Grégoire le Grand sur Ézéchiel* au sens de « ce qui limite l'étendue d'un corps » (Gdf IV, 97a, s.v. *circonscription* ; TL II, 439, s.v. *circonscripcion*). Par la suite, après notre texte, il se retrouve dans la traduction de l'*Ethique d'Aristote* par Nicole Oresme (le sens spécifique de délimitation territoriale est beaucoup plus tardif, cf. TLFi, s.v. *circonscription*). Le terme *adopcion* est également attesté dès l'ancien français dans un contexte religieux pour

1 Les outils lexicographiques sont cités à travers les abréviations suivantes : ANDi = L. W. Stone, W. Rochwell et al., *Anglo-norman Dictionary*, 2^e éd., 2005 sq., 2008-2012, version électronique : <http://www.anglo-norman.net> ; DEAF = K. Baldinger et al., *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, 1972 ; DMF = *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2012 : <http://www.atilf.fr/blmf> ; FEW = W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch* ; Gdf = Fr. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* ; Littré : E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1882 ; TL = A. Tobler et E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch* ; TLFi = *Trésor de la langue française*, version électronique : <http://www.cnrtl.fr/definition>.

désigner le rapport entre Dieu et les hommes (TLFi, s.v.). Le terme *unicion*, en revanche, ne connaît qu'une autre attestation en dehors de notre texte, sous la graphie *unition*, dans la traduction de la *Chirurgia* de Bruno da Longoburgo¹ (xv^e siècle) où il prend le sens de « action de réduire une fracture ». FEW (XIV, 48a, s.v. *unire*) le considère comme un hapax. Le *MH* fournit la plus ancienne des deux seules attestations de ce mot. Le latin *unio*, *unionis* du *SH* aurait pu être traduit par *union*, mot attesté à partir de 1220 (Gdf X, 822c) et employé plus loin dans le texte. Cela dit, le terme *unitio* est également attesté en latin médiéval. DuCange² le définit par le subst. *conjunctio* et Niermeyer (1051a, s.v.) par « l'action de rendre un² ». L'exemplaire du *SH* utilisé par Jean de Vignay proposait-il *unitio* à la place de *unio*? Quoi qu'il en soit, la solution proposée par le traducteur ne semble pas le fruit du hasard. Bien au contraire, le mot *unicion* est parfaitement approprié dans ce contexte : il s'agit en effet d'insister sur la dimension physique de l'union entre Dieu et l'homme, union qui renvoie à l'Incarnation du Christ. On notera, finalement, que le terme *union* se retrouve plus loin, au chap. 16 du livre II, dans un contexte météorologique où il est question de la formation des quatre éléments (cf. ci-dessous, par. 2). Il intervient dans la traduction du couplet *concordia et communione* rendu par *une concorde et une union*.

DESESTABLE

Au premier chapitre du livre II, consacré aux différentes définitions de Dieu, on trouve le syntagme nominal *motus instabilis* (source : Augustin, *Soliloquia*, I, 2-4, par le biais de *SNb* II, 6) qui a été traduite par *mouvement desestable* (leçon de *J1*). La traduction de l'adj. *instabilis* par *desestable* mérite qu'on s'y attarde pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les (rares) attestations de ce terme font pencher pour un régionalisme normand ou anglo-normand (ANDi, s.v.)³. Ensuite, le mot a été supprimé par le

1 À propos de cet auteur, voir M. Tabanelli, *Un chirurgo italiano del 1200 : Bruno da Longoburgo*, Firenze, Olschki, 1970.

2 DuCange = *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, version électronique : <http://ducange.enc.sorbonne.fr/>. Niermeyer = *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, éd. J. F. Niermeyer, Leiden, Brill, 1976.

3 Voir N. Bragantini-Maillard et M. Cavagna, « La langue de Jean de Vignay dans le *Miroir historial* : perspectives philologiques », *Revue de linguistique Romane*, 77, 2013, p. 203-235.

réviseur qui l'a remplacé par la forme analytique *non estable* (révision accueillie par *A1'* et *Or1*). Le réviseur semble ainsi anticiper la destinée de ce néologisme qui n'a pas été lexicalisé et qui, au xv^e siècle, semble déjà avoir été remplacé par son concurrent *instable* (DEAF, I 314 s.v.).

INTELLECTUEL, INCORPOREL

Au chapitre 9, relatant la création des anges, on relève les adjectifs *intellectuel* et *incorporel*. Voici un passage reprenant Jean Damascène (*De Fide orthodoxa*, XVII, 2), par le biais de *SNb* III, 15 (> *SN* livre I, 29).

Prima ymago Dei angelus est scilicet substantia intellectualis semper mobilis, arbitrio libera, incorporea. (SH)

« Le premier ymage de Dieu est angré, c'est assavoir sustance intellectuel touzjors mouble, de franche volenté, incorporel. » (MH)

L'adj. *intellectuel* n'est attesté, avant notre texte, que chez Brunet Latin (DEAF I, 336 s.v.) et par la suite chez Nicole Oresme et Evrart de Conty (DMF, s.v. ; FEW IV, 737a s.v. *intellectualis* ; TLFi, s.v.). L'adj. *incorporel* est un peu plus répandu, mais reste tout de même assez rare avant la deuxième moitié du xiv^e siècle (DEAF I, 184 s.v.).

RESOURDEMENT

Le chapitre 12, consacré aux hiérarchies angéliques, est une reprise de *SNb* III, 68 (> *SN* I, 50) où Vincent de Beauvais cite comme source Jean Scot, traducteur de la *Hiérarchie céleste* de Denys le Pseudo-Aéropagite¹. On note tout d'abord que Jean de Vignay conserve tels quels trois mots latins calqués sur le grec, à savoir *epifania*, *yperfania* et *yposfania*. Le premier des trois termes est ensuite expliqué comme suit :

Epifania igitur est superior manifestatio ministeriis incalescentis affectionis, altioris intuitus, iudicique lib(e)ra², resultatio distributa. (SH)

1 Malgré maintes recherches je n'ai pas identifié le passage auquel se réfère Vincent de Beauvais. D'après E. Frunzeanu (cf. la base *Sourcencyme*), Vincent de Beauvais cite ici Jean Scot à travers la *Chronique* d'Hélinand de Froidmont (livre II, chap. 23). Il n'est pas exclu qu'il le cite

2 SH (le ms. et l'édition de Douai) propose la leçon *libera* qui se retrouve par ailleurs dans d'autres textes conservant et commentant cet extrait, par ex. Albert le Grand, *Super Dionysium de Celesti hierarchia*, dans *Albertus Magnus, Opera omnia*, 36/1, éd. P. Simon et

« Epyphania est la souveraine manifestacion des misteres et est regart eschauffant de la plus haute affection et balance de jugement, resourdemment distribué. » (MH)

Le substantif *resourdemment* est attesté à partir du XIII^e siècle au sens de « résurrection », notamment dans un texte normand, le *Bestiaire divin* de Guillaume le clerc (*Best. Guill.*, 2155). Les dictionnaires consultés relèvent deux attestations dans l'*Ovide moralisé* où le mot prend le même sens (Gdf VII, 106c, s.v. *resordement* ; TL VIII, 1029, s.v. *resordre* ; FEW X, 327b, s.v. *resurgerere*). Dans notre texte, le mot traduit le latin *resultatio*. Il s'agit donc d'un hapax sémantique qui doit être rapproché de la forme *sourdement*, attestée pour la première fois dans le MH (livre XIV, chap. 40) au sens de « action de sourdre » (Gdf VII, 526, s.v. *sourdement* ; TL IX, 882, s.v. *sordemant* ; FEW XII, 460a s.v. *surgere*). DMF en atteste une autre occurrence à la toute fin du XV^e siècle. Le mot se trouve dans un lexique trilingue breton-latin-français, le *Catholicon* de Jean Lagadeuc (imprimé en 1499), où il participe à la définition du latin *scaturigo* : *sourdement d'eau*.

ATOME

Pour conclure ce premier excursus, je noterai que le livre IV propose une série de chapitres sur les philosophes anciens et sur leurs doctrines. La richesse et la densité lexicale dans la traduction de Jean de Vignay mériterait une étude très approfondie. Je me contenterai ici de relever, au chapitre 32, l'une des premières attestations en français du terme *atome*, traduisant le latin *athomus* qui, à son tour, est un emprunt au grec *a-tomos* (avec *a-* initial privatif, littéralement « qu'on ne peut couper, indivisible »). SH mentionne la physique d'Épicure, fondée sur l'atomisme de Démocrite, selon laquelle la réalité sensible est composée *ex atomis*. La première attestation du mot *atome* remonte à 1270 environ et se trouve dans l'*Introductoire d'Astronomie* (IntrAstrD III 22-24)¹. La deuxième occurrence, relevée par FEW (XXV, 672b s.v. *atomus*) sous la forme *athomes*, se trouve dans l'*Ovide Moralisé* (livre XIV, v. 953)².

W. Kübel, Aschendorf, 1993, sent. II, 9.2, p. 192. Visiblement, le texte utilisé par Jean de Vignay portait le substantif *libra* qui a été traduit par *balance*.

1 S. Dörr, *Der älteste Astronomietraktat in französischer Sprache : L'Introductoire d'astronomie. Edition und lexikalische Analyse*, Tübingen, Niemeyer, 1998, p. 37 et 102.

2 *Ovide Moralisé, poème du commencement du quatorzième siècle*, éd. C. De Boer, tome V, Amsterdam, J. Müller, 1938, p. 35.

Mis à part ces deux occurrences, et celle du *MH*, le terme n'est attesté qu'après le milieu du *xiv*^e siècle, notamment chez les traducteurs Raoul de Presles, Nicole Oresme, Jean Corbechon (Gdf VIII, 230a s.v. ; DMF, s.v. ; TLFi, s.v.).

MÉTÉOROLOGIE

Le chapitre 16 du livre II, intitulé *De materia informi huius mundi sensibilis* (*De la matiere sanz fourme de ce monde*) évoque la création des quatre éléments à partir de la matière primordiale qui, dans la traduction, conserve la forme grecque *γλην* (*hâlen*). La source de ce premier passage, reprise par le biais de *SNb* III, 24 (> *SN* II, 4), est Isidore de Séville, (*Etymologiae*, XIII, 3.1).

SENGLE, DESCORDABLE

Par la suite, il est question des propriétés individuelles de chacun des éléments. Ici la source retenue est Honorius Augustodunensis (*Imago Mundi*, I, 3). Avant de passer en revue leurs propriétés individuelles, le texte explique que le quatre éléments ne peuvent pas se mêler :

Quapropter omnia elementa omnibus insunt, sed unumquodque eorum ex eo quod amplius habet accepit vocabulum, hec singula propriis qualitatibus quasi quibusdam brachiis se invicem tenent et discordem sui naturam concordi federe vicissim commiscunt. (SH)

« Pour quoi touz les elemenz sont ensemble, mes chascun des elemenz selonc ce que il a plus prent un mot en ses sengles propres qualitez, aussi comme s'il s'entretenissent as propres braz et leur nature descordable vousissent acorder ensemble par aliance prochaine soi entremellanz. » (*MH*)

On note que le groupe *singula propriis qualitatibus* est traduit par *en ses sengles propres qualitez*. Le subst. latin au neutre pluriel *singula* devient en français un adjectif féminin accordé à *qualitez*. L'adj. est attesté au *xiii*^e siècle au sens de « seul, isolé », sémantisme qui semble convenir pour notre texte, où il fonctionne en couplet synonymique avec l'adj. *propre* (Gdf VII, 305 s.v. *sangle*² ; TL IX, 146, s.v. *sangle* ; DMF, s.v. *sangle*² ;

FEW XI, 647b, s.v. *singulus*). La deuxième partie du passage insiste sur la *concordia discors* : tout en conservant intactes leurs qualités respectives, les quatre éléments peuvent s'allier à l'instar de deux hommes qui se tiennent bras dessus, bras dessous. On notera surtout l'adj. *descordable* qui se rapporte à la nature des éléments et qui exprime notamment leur impossibilité de fusionner. On pourrait le traduire par « incompatible » ou tout simplement par « discordant », définition qui pourrait correspondre à « nicht im Einklang stehend, im Widerspruch stehend » de TL II,1529 qui donne une première attestation de la fin du XII^e. Mis à part cette attestation, en ancien français, le terme se rapporte toujours à des êtres animés et prend alors le sens de « querelleur » (Gdf II, 565c, s.v. ; FEW III, 92a, s.v. *discordare*). Le sens abstrait qu'il prend dans notre texte est surtout attesté à partir du milieu du XIV^e siècle, notamment chez Nicole Oresme (DMF, s.v.).

FUMOSITÉ

Au chapitre 20, évoquant le deuxième jour de la Création, le texte explique le phénomène de la pluie, notamment à travers la théorie des exhalaisons telluriques. La source retenue, par le biais de *SNb* IV, 8, est Augustin, *De Genesi ad Litteram*, II, 4.8, (probablement d'après Pierre Lombard, II, 14.4) :

Augustinus super Genesim dicit eas posse vaporaliter trahi et levissimis guttis suspendi sicut aer iste nubilosus exhalatione terre aquas vaporabiliter trahit et per subtiles minutias suspendit et postea corpulentius conglobatas pluviatiter refundit. (SH)

« Et Augustin dit sus le Genesy que le ciel les atrait après li en vapeurs par tres legieres gouttes aussi comme l'air anuble par la fumosité de la terre trait a soi les yaues en vapeurs et les amenuise soutilment par pieces pendantes et, après que il sont assemblees par aucunes porretures, il les respant en pluies. » (MH)

On notera tout d'abord la traduction du groupe *aer nubilosus* par l'*air anuble* où l'adjectif *anuble* « couvert de nuages », sonne ici comme un archaïsme. En effet, il semble assez bien attesté en ancien français alors qu'il se fait rare dès le XIV^e siècle (Gdf I, 302c, s.v. *anuble*, et *anublé* ; III, 208c, *ennuble* ; TL III-1, 694, s.v. *enuble* ; DMF, s.v. *ennuble* ; FEW VII, 221b, s.v. *nubilus*). Le substantif *exhalatio* (*exhalatione terre*) est traduit par *fumosité*, un terme emprunté au domaine médical où il désigne les vapeurs nocives qui s'engendrent dans les organes vitaux ou bien tout

simplement les flatulences. Il est notamment attesté, au XIII^e siècle, dans le *Livre des simples Medecines* (LSimpleMedD 22, 413, 453) et ensuite dans la traduction anonyme de la *Chirurgia* d'Henri de Mondeville (84, 125). Au XIII^e siècle, il est également attesté dans l'*Introductoire d'astronomie* (IntrAstrD II, 19) et c'est à partir de la deuxième moitié du XIV^e siècle qu'il est surtout employé dans les textes traitant de météorologie, surtout chez Evrart de Conty¹ (Gdf IV ; 182a s.v. ; TL III-2, 2355, s.v. ; DMF, s.v. ; FEW III, 854a, s.v. *fumus*).

IMPRESSION (DE L'AIR)

Au chapitre 53, Vincent de Beauvais mentionne une série d'ouvrages d'Aristote (cf. ci-dessous, par. 5). Lorsqu'il mentionne la *Météorologie*, il se préoccupe d'en définir le contenu :

... in libro Metheororum ubi Aristotiles determinat de impressionibus aeris et de generatione grandinis et nivis. (SH)

« ... el livre de Metheores, el quel Aristote determine des impressions de l'air et de l'engendrement de la pluie et de la noif. » (MH)

Comme l'a expliqué Danielle Jacquart, l'expression latine *impressio aeris*, voire même le mot *impressio* (*aeris* étant parfois sous-entendu) désigne un phénomène atmosphérique². Cette expression, explique-t-elle, porte la trace de la tradition arabe qui a joué le rôle d'intermédiaire dans le transfert des œuvres d'Aristote. Pour indiquer les phénomènes atmosphériques, les traducteurs arabes utilisent le mot *al-atar*, signifiant précisément « trace », « marque » : cela explique l'origine du mot latin *impressio*, utilisé par le premier traducteur des *Météorologiques* Gérard de Crémone à la fin du XII^e siècle. Le terme se trouve aussi dans le *Roman de la Rose* (RoseMLangl 18935), précisément dans un développement météorologique concernant l'alternance des saisons.

1 Voir J. Ducos, *La météorologie en français au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris, Champion, 1998, p. 221-222 ; J. Ducos, « Traduction et lexique scientifique : le cas des Problèmes d'Aristote traduits par Evrart de Conty », *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. Ch. Brucker, Paris, Champion, 1997, p. 237-247 (p. 240).

2 Voir D. Jacquart, « De l'arabe au latin : l'influence de quelques choix lexicaux (*impressio, ingenium, intuitio*) », *Aux origines du lexique philosophique européen. L'influence de la Latinitas*, éd. J. Hamesse, Louvain-la-Neuve, Publications de l'Institut d'Études Médiévales, 1997, p. 165-180 (surtout p. 166-171).

Dans le domaine latin, ce terme a fait l'objet d'une discussion de la part d'Albert le Grand qui insiste sur ses implications symboliques : le terme *impressio*, dit-il dans ses *Libri meteororum*, suppose une influence céleste et suggère donc une interférence entre les phénomènes naturels et l'intervention divine¹. Le mot occupe en somme une place tout à fait notable et surtout tout à fait cohérente dans la synthèse de Vincent de Beauvais qui se situe, on le rappelle, dans le contexte de la Création.

Dans sa traduction française, Jean de Vignay utilise le terme *Metheores* pour le titre de l'ouvrage d'Aristote et calque, tout naturellement, le latin *impressio* par *impressions*. Comme le note Joëlle Ducos, le terme *impression*, à côté de *empreinture*, se généralise dans le vocabulaire météorologique français du XIV^e siècle et se retrouve notamment chez Evrart de Conty et Nicole Oresme². De toute évidence, Jean de Vignay mérite d'être accueilli parmi les traducteurs qui ont contribué au développement de ce lexique.

ZOOLOGIE

Les chapitres 26 à 29 du livre II sont consacrés aux animaux. Conformément à l'ordre de la création, sont d'abord présentés ceux qui habitent le ciel et l'eau, les oiseaux et les poissons et ensuite les mammifères et les serpents, destinés à peupler la terre avant l'arrivée de l'homme. Le choix est très sélectif et les passages du *SNb* retenus (livres IX et X) sont essentiellement tirés de l'*Historia naturalis* de Pline l'Ancien³.

1 Voir l'article de D. Jacquart cité n. 23 et aussi J. Ducos, « Passions de l'air, impressions ou météores : l'élaboration médiévale d'un lexique scientifique de la météorologie », « *Tous vos gens a latin* », éd. Bury, p. 245-256 (p. 248).

2 Voir Ducos, *La météorologie en français*, p. 216-217.

3 Les sources des livres d'animaux du *SN* ont été étudiées par B. Van den Abeele, « Vincent de Beauvais naturaliste : sources et aménagement dans les livres d'animaux du *Speculum naturale* », *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur : un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, éd. S. Lusignan et M. Palmier-Foucart, Grâne, Créaphis, 1997, p. 127-151 ; pour la place des animaux dans les encyclopédies, voir B. Van den Abeele, « Bestiaires encyclopédiques moralisés. Quelques succédanés de Thomas de Cantimpré et de Barthélemy l'Anglais », *Reinardus*, 7, 1994, p. 209-228. Voir aussi I. Ventura « Medicina, magia

Quant au *MH*, on est assez surpris de constater que Jean de Vignay ne connaît guère cet auteur et son œuvre. Sa traduction en témoigne à partir d'un passage du *Libellus apologeticus*, le premier livre du *SH* qui est aussi le prologue général de l'encyclopédie. Au chapitre 4, Vincent de Beauvais mentionne plusieurs sources qu'il a exploitées. La mention *Plinium, De historia naturali* est traduite en français par *Perlin, Des hystoires materiais*. La faute est certainement liée à une mauvaise lecture du texte latin : il est facile d'imaginer que Jean de Vignay a cru reconnaître un signe d'abréviation dans le *P*- initial de *Plinius*, d'où la traduction *Perlin* (traduction qui, hélas, revient aussi au livre II chap. 27). Quant au titre de l'œuvre, l'erreur tient à la proximité graphique entre *naturali* et *materiali*.

Le réviseur a bien repéré cette erreur et a modifié le titre en *Plinien, Des hystoires natureles*. Le copiste-correcteur du ms. *A1'* transcrit la correction telle quelle alors que le copiste du ms. *Or1* introduit la leçon, également erronée, *Plinien, Des hystoires machabees*. Au chapitre II, 27, le nom *Perlin* a été également corrigé par le réviseur mais la correction n'est accueillie que par *A1'*, proposant la leçon *Plinin*, alors que le copiste de *Or1* choisit de conserver *Perlin*. Ces constats, assez étonnants, semblent suggérer que la connaissance de Pline dans le milieu francophone du XIV^e siècle mérite d'être reconsidérée avec attention. Ce n'est qu'à partir du chap. II, 131 que Jean de Vignay corrige sa lecture et décide de conserver le nom de l'auteur sous la forme latine *Plinius*.

Quant au lexique animalier, la première remarque porte sur la table des matières du livre II. Le titre du chapitre 29, *De reptilibus* attire d'emblée notre attention car Jean de Vignay propose une traduction tout à fait surprenante, à savoir *Des choses prenables a la roiz*. De toute évidence, il propose une interprétation pseudo-étymologique du mot *reptilis* qu'il rattache au paradigme de *rete* > *roiz* à savoir « filet » (Gdf X, 583a s.v. *roiz* ; TL VIII, 1395, s.v. *roi* ; DMF, s.v. *retz* ; FEW X, 329a, s.v. *rete*). On peut facilement imaginer une lecture du type **reptibilis* où le suffixe *-ibilis* exprime la possibilité : d'où la traduction « les choses qu'il est possible d'attraper au filet ». Une telle bévue n'a pas échappé au réviseur qui a modifié le titre en *De toutes manieres de serpens* (leçon de *A1'* et *Or1*). Par ailleurs, l'erreur ne se reproduit plus dans la suite de la traduction :

e Drekapotheke : sull'uso delle sostanze animali nella letteratura medica dal XII al XV secolo », *Terapie e guarigioni nel Medioevo*, éd. A. Paravicini Bagliani, Florence, SISMEL, 2011, p. 303-362.

toutes les occurrences du mot *reptilis*, à partir de la rubrique qui précède le chapitre 29, sont ensuite systématiquement traduites par *serpens*.

Dans la deuxième moitié du livre, au chapitre 83, on trouve un autre exemple de traduction (pseudo-)étymologique. Consacré à la description de la Sardaigne, ce chapitre est tiré d'Isidore de Séville (*Etym.*, XIV, 6.40). Vincent de Beauvais y mentionne une araignée venimeuse appelée *solifuga* (Du Cange, s.v. *solifigum animal*), terme bien attesté à partir de Pline l'Ancien, *NH* VIII, 43 ; Jules Solin, IV, 3 jusqu'à Gervais de Tilbury (*Otia Imperialia* II, 12). Ce dernier reprend le même passage d'Isidore sur la Sardaigne. Jean de Vignay décompose le terme en ses deux parties et le traduit par le terme *fuisoleil*. Il va de soi qu'il s'agit d'un hapax. Il est intéressant de noter que dans sa traduction des *Otia imperialia*, généralement considérée comme plus ancienne de celle du *Speculum historiale*, Jean de Vignay néglige le nom de l'animal et se contente de le désigner par le substantif *beste* : le passage *solifigum animal morsu homines perimens* est rendu en français par *une beste que si tost comme ele mort l homme il muert*¹. Dans cette traduction, il semble adopter une attitude plus « prudente » et moins incline à la formation de néologismes.

D'après Ludmilla Evdokimova (cf. son article dans ce recueil), les traductions (pseudo)étymologiques sont caractéristiques de la technique adoptée par Jean de Vignay ; elle propose même d'y reconnaître une sorte de « marque de fabrique » propre à notre traducteur. Ces deux exemples, parmi bien d'autres², semblent confirmer son observation.

Dans d'autres cas, la traduction semble suivre une logique purement phonétique. Au chap. 27, consacré aux poissons, le texte latin propose le couple *umbre et aurate* désignant les ombres et les daurades, ainsi nommées en raison de leur couleur. Jean de Vignay traduit par *ombre, avarte*. Le nom *avarte* reste inconnu ailleurs³, mais il peut s'interpréter comme un emprunt déformé au latin *aurata*, le traducteur ne (re)connaissant pas l'espèce ainsi désignée. Signalons par ailleurs que le terme *daurade* n'était

1 D. Gerner, *La traduction des « Otia Imperialia » de Gervais de Tilbury par Jean de Vignay dans le ms. Rothschild n° 3085 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Édition et étude*, université de Strasbourg, 1995, thèse dactyl., tome II, p. 188-189.

2 Au chapitre 71 du livre II, par exemple, le groupe *Mediterraneum mare* est traduit par *la Mer d'enni les terres*. On notera que Jean de Vignay adopte la même solution dans les *Oisiveté des emperieres* (Gerner, *La traduction des « Otia Imperialia » de Gervais de Tilbury par Jean de Vignay*, tome II, p. 177).

3 Il n'est pas répertorié dans le long article de P. Barbier, « Noms des poissons. Notes étymologiques et lexicographiques » publié dans la *Revue des langues romanes* entre 1908 et 1915.

pas encore connu à l'époque, puisqu'il semble faire son apparition dans le premier tiers du xv^e siècle (Gdf IX, 275a, s.v. *daurade*; TL II, 2029, s.v. *doree*; DMF, s.v. *daurade*; FEW XXV, 1034a, s.v. *aurum*; TLFi, s.v. *daurade*). Le réviseur est intervenu sur le mot mais ne semble pas non plus connaître les noms des deux poissons. Le manuscrit *A1'* propose la leçon *d'ombre ou doree* qui a toutes ses chances de refléter fidèlement la révision, alors que, comme c'est souvent le cas, le copiste de *Or1* cumule erronément la version originale et la version révisée en proposant la leçon *d'ambre ou doree avarte*.

Dans le même chapitre 27, on trouve un passage qui mérite d'être analysé plus en détail en raison de sa complexité. Il est tiré de Pliny l'Ancien (*Hist. Nat.* IX, 16), par le biais de *SNb* IX, 83, et propose une répartition des animaux aquatiques sur base de leur type de peau. Dans le texte du ms. *A1*, je souligne les mots qui ont été notés par le correcteur (*A1'*) :

Alia namque corio et pilis teguntur ut vituli et ypotami, alia corio tantum ut delphini, alia cortice ut testudines, alia salicum duricia ut conche et ostree. (SH)

« Quar les uns sont couvers de cuir et de poil comme loirre, autres de cuir seulement comme delfin, autres d'escorche comme *tortue*, autre de dure eschaille comme oistres. » (J1)

« Car les uns sont couvers de cuir et de poil comme loirre et cheval d'iaue, autres de cuir seulement, comme le daufin, autres d'escorce comme limace, autres de dure eschaille comme oitres. » (A1-A1')

« Car les uns sont couvers de cuir et de poil, comme loirre, autres de cuir seulement, comme dalphin, autres d'escorce comme *chevaus d'yaue*, autres de dure eschaille, comme *lymace* et comme oistres. » (Or1)

Voici un tableau résumant les différentes répartitions proposées par le texte latin et par les trois témoins de la traduction :

type de peau	SH	J1	A1	Or1
cuir et poil	vitulus ypotamus	loirre X	loirre cheval d'iaue	loirre
cuir	delphinum	delfin	daufin	dalphin
écorce	testudinis	tortue	limace	chevaus d'yaue
écailles	conche ostree	X oistres	X oitres	limace oistres

On note tout d'abord que le latin *vitulus*, désignant ici un « veau de mer », donc une sorte de phoque, est traduit par *loirre*, graphie qui indique la « loutre » (TL V, 611, s.v. *loire* (*lotre*); DMF, s.v. *loire*¹; FEW V, 476b, s.v. *lutra*). Quant aux autres éléments de la liste, il est intéressant de noter que le réviseur a opéré deux interventions dont l'une seulement à raison. D'après la leçon du ms. *J1* on note que Jean de Vignay avait négligé de traduire les mots *ypotamus* « hippopotame » et *conche*. Le réviseur a traduit le premier, dans une logique étymologique, par *cheval d'iaue* (leçon de *A1'* et *Or1*) alors que le deuxième reste sans traduction¹. Le terme latin *ypotamus*, version condensé de *hippopotamus* est emprunté au gr. ἵπποποταμος qui signifie justement « cheval du fleuve ». Le mot français est attesté chez Brunet Latin qui propose à la fois l'emprunt *ypotame* (var. *ipotame*, *apotaine*) et la traduction étymologique *cheval fluvial* (*Trésor*, I, 135). On note ensuite que le terme *testudinis* est traduit par *tortue* (leçon du ms. *J1*). Bien qu'il soit attesté à partir de la fin du XI^e siècle, ce mot reste relativement rare en français médiéval. Il se retrouve notamment chez Brunet Latin (III, 13). Cf. Gdf X, 781b s.v.; TL X, 463, s.v. *tortüe*; DMF, s.v.; FEW XIII-1, 125a s.v. *tartarucus*; TLFi, s.v. Ici l'intervention du réviseur est carrément fautive car il remplace le mot *tortue* par *limace*, c'est-à-dire « escargot ». En effet, le terme *testudo* est parfois employé en latin médiéval pour indiquer l'escargot², mais visiblement ce n'est pas le cas ici, car nous sommes dans un contexte maritime.

Le terme *tortue* revient au livre IV, chap. 33 à l'intérieur du récit, tout à fait amusant et assez célèbre, de la mort du poète Eschyle. Voici le passage en question, dont la source est Valère Maxime (*Factorum et Dictorum Memorabilium*, IX, 12.2) :

Un aigle volant sus lui, portant une tortue (*corrigé en limace*, *A1'*) pour mengier la, si resgarda la teste de celui escrivain resplendissante, car ele estoit toute

-
- 1 Le mot *conche* n'est attesté en français qu'à la toute fin du XV^e siècle au sens de « coquille », « carapace » (TL II, 652, s.v.; DMF, s.v.; FEW II-2, 1000b, s.v. *concha*).
 - 2 Dans un article récent, Philippe Ménard note que le terme *testudo* est parfois employé en latin médiéval pour indiquer l'escargot. Mais visiblement ce n'est pas le cas ici, dans ce contexte maritime. Il est intéressant de noter que le mot *testudo* a également posé problème à Jean de Vignay dans la traduction du récit d'Odoric de Pordenone : Jean de Vignay, *Les merveilles de la terre d'Outremer. Traduction du XIV^e siècle du récit de voyage d'Odoric de Pordenone*, éd. D. A. Trotter, Exeter, University of Exeter, 1990, p. 41. En réalité, dans ce texte, le mot *testudo* renvoie à la voûte d'un temple en rotonde alors que Jean de Vignay traduit par *limaçon*. Voir Ph. Ménard, « Jean le Long traducteur et interprète d'Odoric », *Culture, livelli di cultura e ambienti nel Medioevo occidentale*, éd. F. Benozzo et al., Bologne, Aracne, 2012, p. 25-48 (p. 33-34).

wide de cheveulz (= « chauve »). Et pour ce l'aigle cuida que ce fust une pierre et lessa la tortue cheoir a fin que la coquille froissast por mengier en la char. Et de cele plaie il morut¹. (MH)

Il est intéressant de constater que le réviseur intervient sur la première occurrence du terme qu'il remplace par *limace* (leçon du ms. *AI'*). Par la suite, il semble s'apercevoir de l'erreur d'après le contexte – un escargot qui précipite sur le crâne ne suffit probablement pas pour tuer un homme, même s'il est dégarni – si bien que la deuxième occurrence est conservée telle quelle².

Revenons-en à notre passage du livre II pour analyser la solution proposée par le manuscrit *Or1*. Ici les deux ajouts, le *chevaus d'yaue* et la *limace* ont changé de place et sont situés dans des catégories qui ne sont pas les leurs. Comment expliquer une telle perturbation textuelle ? Il est évident qu'elle a été provoquée par la révision opérée sur le modèle de *Or1*, à savoir, d'après mon hypothèse, dans les marges du manuscrit original issu de la plume de Jean de Vignay³. Loin de gratter ou de barrer les mots à corriger, le réviseur s'est contenté de faire des ajouts dans les marges si bien que le copiste de *Or1* hésite souvent sur la façon de les accueillir. Ce passage, parmi bien d'autres que j'ai analysés en détail, se situe au fondement de mon hypothèse.

VOCABULAIRE ANATOMIQUE ET MÉDICAL

Les chapitres 31-32 du livre II sont consacrées à la création de l'homme et proposent une description fort condensée du corps humain. En comparant les deux versions du *SN* on se rend compte que la matière anatomique subit une amplification considérable. Dans le *SNb*, l'anatomie humaine occupe le livre XIII tout entier, intitulé *De humano corpore et eius*

1 La même anecdote tirée de Valère Maxime est racontée par Simon de Phares dans son *Recueil des plus célèbres astrologues* (1494-98). DMF, s.v. *tortue* le mentionne comme la seule occurrence du mot *tortue*.

2 Il va de soi que cette « prise de conscience » concerne peut-être seulement le copiste-correcteur de *AI'*.

3 Cavagna, « Variantes d'auteur *in absentia* ? ».

generatione et habitacione, alors que le *SN* (la version trifaria) lui consacre les livres XXVIII, intitulé *De formatione humani corporis et eius natura* et XXXI, *De humana generatione*. Même si le livre XIII du *SNb* n'a pas été conservé, l'analyse du *SN* nous donne une idée assez précise sur les sources utilisées, tout en sachant que quelques-unes d'entre elles ont pu avoir été ajoutées par la suite. Grâce aux travaux d'Isabelle Draelants, nous disposons d'un relevé exhaustif des sources concernant la matière anatomique, parmi lesquelles il faut citer notamment Aristote, Vitruve, Augustin, Galien, Hippocrate, Isidore, Avicenne, Isaac Israeli, Rhazes, Constantin l'Africain, Raymond de Peñafort¹.

Or, il est très intéressant de noter que, face à une telle multitude de sources classiques et médiévales, Vincent de Beauvais choisit de ne retenir, dans son compendium *historiale*, qu'un seul texte, à savoir le traité médical *Pantegni* de Ibn al-Abbas al-Magusi traduit par Constantin l'Africain, notamment dans sa partie *Theorica*². Ce traité d'origine arabe semble désormais constituer pour lui la principale référence en matière médicale.

Le choix de Vincent de Beauvais est d'autant plus significatif si on le situe dans le contexte culturel du milieu du XIII^e siècle, un milieu qui voit l'essor parallèle, et donc en partie concurrentiel, du renouvellement de la philosophie naturaliste, grâce à la redécouverte d'Aristote, et de la science médicale proprement dite, en particulier le savoir d'origine arabe. En reprenant les travaux de Monique Paulmier Foucart³, Iolanda Ventura a bien mis en exergue la concurrence entre deux systèmes de pensée en prenant comme exemple la division des vertus de l'âme dans

1 Voir Draelants, « La science naturelle et ses sources chez Barthélemy l'Anglais », p. 85-88 ; voir aussi I. Ventura, « Bartolomeo Anglico e la cultura filosofica e scientifica dei frati nel XIII secolo : aristotelismo e medicina nel *De proprietatibus rerum* », *I Francescani e le scienze*, Spoleto, Fondazione Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, 2012, p. 51-140, ici p. 123-130.

2 À propos de ce texte, voir G. Marasco, « Constantin l'Africain, l'abbaye du Mont-Cassin et le développement de la médecine en Orient », *Culture arabe et culture européenne. L'inconnu au turban dans l'album de famille*, Paris, 2006 p. 59-80 et surtout Ch. Burnett et D. Jacquart, *Constantine the African and 'Alī ibn al-'Abbās al-Mağūsī : The Pantegni and Related Texts*, Leiden-New York, Brill, 1994. Seule la fin du chapitre reprend une deuxième source, à savoir la *Glossa super Summam de Casibus* de Raymond de Peñafort (noté dans le *SN* comme *libello de anatomia*, récemment identifié par E. Frunzeanu, dans la base *Sourcencyme*).

3 Voir M. Paulmier-Foucart, « L'évolution du traitement des cinq sens dans le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais », *Science antique, science médiévale. Autour d'Avranches 235*, éd. L. Callebaut et O. Desbordes, Hildesheim-Munich-Zürich, Olms-Weidmann, 2000, p. 273-295.

la tradition philosophique d'origine aristotélicienne et dans la nouvelle tradition médicale. À la division traditionnelle en *vis vegetabilis, sensibilis, animalis* semble succéder une division *secundum medicos* en *vis naturalis, vitalis et animalis*¹. Dans le domaine médical, en somme, le savoir hérité du *De animalibus* d'Aristote – texte largement cité dans les parties conservées du *SNb* – passe désormais au deuxième plan par rapport aux sources plus proprement médicales, notamment par l'essor de la médecine arabe. Comme on le verra par la suite, Aristote reste pourtant une référence incontournable dans d'autres domaines scientifiques, comme la météorologie.

Les chapitres anatomiques du *SH* ne font que confirmer cette tendance. Le chapitre 32 du livre II, notamment, intitulé *De divisionibus membrorum* (tiré de *SNb* XIII, 4) s'ouvre précisément sur la théorie des trois vertus ou fonctions du corps humain selon al-Magusi et Constantin l'Africain. Le traité *Pantegni* résume les trois vertus ou actions principales du corps humain en *animalis, spiritualis* (ou bien *vitalis*), *naturalis*. Chacune de ces vertus est « régie » par un organe principal : la vertu *animalis* par le cerveau, la vertu *spiritualis* par le cœur, la vertu *naturalis* par le foie et les membres génitaux.

Quant au *MH*, ce chapitre est d'un intérêt capital pour l'histoire du lexique anatomique et médical en langue française. Dans cette première partie on relève tout d'abord les trois adjectifs *animel* (< *animalis*), *spirituel*, *naturel* traduisant les trois fonctions du corps humains. Ensuite on relève les adjectifs *generative, engendrable, nutritive*. Ce dernier terme en particulier est attesté pour la première fois dans la traduction de la *Chirurgia* d'Henri de Mondeville (29, 335 etc.)², à savoir quinze ans à peine avant notre texte (cf. TLFi, s.v. *nutritif*). Plus loin, au chapitre 46, on trouve le groupe *vertu du cors conservative* (traduisant *vis conservativa* qui correspond de fait à la *vis nutritiva*). D'après les dictionnaires, l'adj. *conservatif* n'est jamais attesté avant la deuxième moitié du XIV^e siècle, quand il apparaît chez Nicole Oresme et Evrart de Conty (Gdf IX, 165b s.v. ; DMF, s.v. FEW II-2, 1066a, s.v. *conservare*, TLFi, s.v.). Tous

1 Voir Ventura, « Bartolomeo Anglico ». À ce propos, voir D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, Fayard, 1998 (surtout p. 354-364 du chapitre *Discordances doctrinales*).

2 *La Chirurgie de maître Henri de Mondeville*, éd. A. Bos, Paris, Didot (SATF), 1897-1898, deux tomes. Tous les renvois au texte se réfèrent à cette édition.

ces emprunts sont forgés selon une pratique, celle de la suffixation, dont nous avons déjà vu plusieurs exemples et que les chercheurs associent généralement aux traducteurs de la deuxième moitié du XIV^e siècle¹.

Dans l'explication de la *virtus spiritualis* et des membres qui lui sont propres, on trouve un passage très riche du point de vue lexical :

Membra spiritualia facta sunt propter spiracula flatus et caloris naturalis conservantia, ut sunt pectus et ejus panniculi, cor, pulmo, cum canalibus suis, fauces, diafragma et arterie. (SH)

« Les membres esperitueux sont faites pour les souspirs, les soufflemens, et pour garder la chaleur de nature, si comme le piz et son estente, comme le cuer, le pommon et leur charnieres, les denz, les joes. » (J)

« ... le piz et ses taies comme le cuer, le pomon et leur chaniaus, les cercles et les artieres, les joies » (A')

« ... le pis ses taies comme le cuer, le poumon et leur chaniaux, les joes et les autres membres, le cercle et les arteres » (Or)

D'après cet extrait, les membres préposés à *virtus spiritualis* ont la double fonction d'assurer la circulation du souffle (*spiracula flatus*) et de conserver la chaleur naturelle (*caloris naturalis conservantia*). Dans la traduction française, Jean de Vignay considère *spiracula* et *flatus* sur le même plan syntaxique (en effet la forme *flatus* pourrait être aussi bien un accusatif pluriel alors que c'est un génitif), d'où la traduction *souspirs* et *soufflements*. Le décalage par rapport au texte latin n'est pas trop important tant et si bien que le réviseur conserve cette traduction.

En revanche, dans la liste des membres mentionnés on note bien une intervention du réviseur. Le groupe latin *pectus et ejus panniculi* est traduit par *le piz et son estente* (leçon de J1) et révisé en *le piz et ses taies* (A1'Or1). Le terme *panniculus* désigne une « membrane ». Le traducteur d'Henri de Mondeville propose le calque *pannicles* (*Chirurgie*, 105, 106 etc.) alors que Jean de Vignay s'efforce ici de proposer une traduction *ad sensum* à travers le substantif *estente*, mettant l'accent sur « l'étendue » ou l'« extension » de l'organe en question (TL III, 1380, s.v. *estente* ; DMF, s.v. *étente* ; FEW III, 326a, s.v. *extendere*). Le réviseur insère à sa place le substantif *tate*, désignant toute membrane, dont celle d'un organe. Ce terme est donc tout à fait

1 Voir J. Ducos, « Le lexique de Jean Corbechon : quelques remarques à propos des livres IV et XI », *Bartholomaeus Anglicus*, éd. Van den Abeele et Meyer, p. 101-115 (p. 106).

approprié et bien attesté dans le domaine médical (TL X, 355, s.v. *toie*; DMF, s.v. *taie*; FEW XIII-1, 301b, 302b, s.v. *theca*)¹. Par ailleurs, Jean de Vignay lui-même utilise le terme *taie* un peu plus loin dans le même chapitre (cf. ci-dessous). La fin de l'énumération est plus problématique. Les trois parties que cite le latin, *fauces*, *dyafragma et arterie*, correspondent à la gorge, au diaphragme et aux artères. Ici, la leçon de J, *les denz, les joës*, ne trouve pas d'explication satisfaisante. Si les joues peuvent bien correspondre aux *fauces* il est difficile de comprendre la mention des dents.

Le réviseur insère ici la séquence *les cercles et les artieres* et nous offre ainsi l'une des premières attestations du terme *artiere* en français médiéval. Il s'agit d'un emprunt au latin d'un terme d'origine grecque gr. *artéria* (> lat. *arteria*). Avant cette attestation, on retrouve ce mot dans quelques textes du XIII^e siècle, notamment dans les *Faits des Romains* (1213), dans le *Régime du corps* d'Aldobrandin de Sienne, (avant 1268) et dans un glossaire roman conservé à Bruxelles (cf. Gdf VIII, 193a, s.v. *artere*; TL I, 554, s.v. *artere*; DMF, s.v. *artère*; FEW XXV, 367a, s.v. *arteria*; TLFi, s.v. *artère*).

Le terme *cercle*, à partir de son acception répandue de *ligne*, a pu désigner le diaphragme. Cela dit, plus loin dans ce même chapitre, le mot *dyafragma* connaît l'une des premières attestations (cf. ci-dessous) et les dictionnaires ignorent le sens pris ici par *cercle* : il s'agirait alors d'un hapax sémantique. On notera, finalement, que la révision produit une perturbation dans le ms. Or1 qui insère le groupe *les cercles et les artieres* après avoir copié le début de la phrase suivante, *et les autres membres*, si bien qu'il est ensuite obligé de le répéter.

Un peu plus loin, dans le même chapitre, l'auteur présente le principal des *membra spiritualia*, à savoir le cœur². Le passage choisi insiste sur son rôle de réceptacle de la chaleur naturelle qui vivifie les autres membres. Il présente les organes qui lui sont proches, à savoir les poumons qui ont pour fonction de refroidir le cœur et d'expulser le *calor fumosus* ainsi que les membranes qui ont pour fonction de le protéger :

1 Le terme est attesté dans un contexte médical souvent à propos des maladies des yeux, voir I. Vedrenne-Fajolles, « Tradition hippocratique et pseudo-hippocratique aux XIII^e et XIV^e siècles », *Lexiques scientifiques et techniques*, éd. Bertrand et al., p. 81-103 (p. 91); voir aussi T. Hunt, *Old French Medical Texts*, Paris, Classiques Garnier, 2011, notamment le glossaire au *Compendium médical*, p. 105, s.v. *taie*.

2 Iolanda Ventura a étudié les nombreux chapitres consacrés au cœur dans le SN (version *trifaria*, livre XXVIII chap. 59-63).

Cordis autem defensiva sunt eius panniculi et diaphragma et panniculi pectoris. (SH)

« Et les membres desensives du cuer sont la dyafragme et les taies d'entour et celes du piz. » (MH)

Voici le terme *taies* qui revient, cette fois-ci, dans tous les manuscrits, pour traduire *panniculi*. Ici Jean de Vignay utilise le groupe les *taies d'entour* où le mot *taie* désigne, comme on l'a vu, la membrane. On note surtout le terme *diaphragme* emprunté au grec par l'intermédiaire du latin, qui connaît ici l'une de ses premières attestations en langue française. Avant notre texte, il se trouve dans le *Commencement de la sapience des signes*, traité didactique du juif andalou Abraham ibn Ezra, traduit en 1273 ou 1274 par Hagin le Juif, et dans la traduction de la *Chirurgia* d'Henri de Mondeville (Gdf IX, 377c, s.v. *diaphragme*; TL II, 1908, s.v. *diafragme*; DMF, s.v. *diaphragme*; TLFi, s.v. *diaphragme*. FEW (III, 67a, s.v. *diaphragma*) date le mot du XIII^e siècle en renvoyant au Grand Larousse (II, 1313c, s.v. *diaphragme*) et au *Dictionnaire général de la langue française* (I, 47 s.v. *diaphragme*) qui mentionnent bien Henri de Mondeville, et donc l'année 1314¹. Notre texte semble donc offrir la troisième attestation de ce mot.

Pour les membres nutritifs, régis par le foie, le passage choisi insiste tout particulièrement sur le système d'auto-dépuration et sur l'importance d'évacuer les *superfluitates* :

Alia quoque tantum superfluitatem sanguinis expellunt et mundificant ut splen, fel, renes. Alia partem cibi superfluum recipiunt et expellunt ut intestina grossa et vesica. Quod enim a stomacho recitur, ab hiis recipitur et expellitur, vesica recipit superfluitates aquosas a renibus de sanguine depuratas. (SH)

« Et autres membres sont qui purefient le sanc et deboutent les superfluitez hors, si comme les rains, le splein, le fiel. Et autres membres sont qui prennent la superfluité de la viande et metent hors, si comme les grosses entrailles et la vessie, car ce que l'estomac boute hors, il le retiennent et mainent outre. La vessie reçoit les superfluitez yaueuses qui depurent du sanc des rains. » (MH)

Plusieurs termes sont à relever, notamment le mot *splein* qui désigne la « rate », terme attesté dans la traduction du texte d'Henri de Mondeville

1 Voir *Grand Larousse de la langue française*, éd. L. Guilbert, R. Lagane, G. Niobey, Paris, Larousse, 1972 ; *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, éd. A. Hatzfeld, A. Darmesteter, A. Thomas, Paris, Delagrave, 1890-1900, 2 vol. [réimpr. 1964].

et aussi dans *Sydrac* (Gdf III, 535c, s.v. *esplen* ; TL IV, 1218, s.v. *esplein* ; DMF, s.v. *esplein* ; FEW XII, 200a-b s.v. *splen*)¹. Ensuite le terme *fiel* < *fel* désigne par métonymie le contenant du fiel, la bile, donc la vésicule biliaire². On note enfin le groupe *superfluitez yauenses*. Le substantif *superfluité* est bien attesté dans le vocabulaire médical du XIV^e siècle au sens de « ce qui est en excès » (DFM2012, s.v. *superfluité*). Ici il est d'abord implicitement associé au sang, ensuite à la nourriture (*superfluité de la viande*) et finalement aux liquides (*superfluitez yauenses*). L'adjectif *yauens* confirme, une fois encore, que notre texte occupe un rôle crucial, juste après Henri de Mondeville, dans le développement du langage médical et anatomique français. L'ancêtre de l'adj. « aqueux » est en effet attesté, en ordre chronologique, chez le traducteur d'Henri de Mondeville, Jean de Vignay, Evrart de Conty, Brunus de Longoborgo. (Gdf I, 184a, s.v. *aigos*, cf. aussi VIII, 161, s.v. *aqueux* ; DMF, s.v. *aigueux* ; FEW XXV, 75b : *aquosus*). La même expression *superfluitez yauenses* a été relevée dans un traité de chirurgie du XVI^e siècle, intitulé *Guidon en Français*, une traduction de la *Chirurgia* de Guy de Chauliac³.

Le passage sur les parties génitales subit, dans la traduction française, une coupure assez drastique. Comme le souligne N. Bragantini (cf. son article dans ce recueil), Jean de Vignay adopte souvent une attitude prude et tend à supprimer d'une façon systématique les arguments qu'il juge scabreux. Ainsi, les termes *vulva*, *virga*, *testiculi* et *vasa spermatis* restent sans équivalent dans la traduction. Pourtant, au livre III cette terminologie revient, en partie, dans les chapitres consacrés aux tabous sexuels propres à l'ancienne culture hébraïque. Nous trouvons notamment l'emprunt *spermatique* qui revient à deux reprises (III, 33 et 35), ainsi que le terme *morroïdes* (pour *hémorroïdes*, III, 36). D'après les dictionnaires, le premier terme n'est attesté, avant notre texte, que dans la traduction de la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville (110 etc.)⁴. Le deuxième terme est attesté, sous la forme *emorridés*, dans le *Secret*

1 Voir Hunt, *Old French Medical Texts*, glossaire aux Gloses médicales, p. 225, s.v. *esplein*.

2 Voir M. Goyens, « Le développement du lexique scientifique français et la traduction des Problèmes d'Aristote par E. de Conty », *Tbeleme. Revista Complutense de Estudios Franceses*, h.s., 2003, p. 189-207 (p. 199).

3 Voir H. Vaganay, « Pour l'Histoire du Français Moderne », *Romanische Forschungen*, 32/1, 1912, p. 1-184 (p. 12) : *superfluité aqueuse*.

4 À propos du savoir médical concernant les *genitalia*, voir D. Jacquart et Cl. Thomasset, *Sexualité et savoir médical au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1985.

d'Hippocrate, texte du début du XIV^e siècle¹, ainsi que chez le traducteur de Mondeville, sous les formes *emorroïdes* (571, 1440) et *morroïdes* (1975). Cf. Gdf IX, 752c, s.v. *bemorroïdes*; TL III-1, 83, s.v. *emorroïdes*; DMF, s.v. *bémorroïdes*; FEW IV, 373b, s.v. *haemorrhois*²; TLFi, s.v. *bémorroïde*.

LES SCIENCES ET LES ARTS MÉCANIQUES

Les trois derniers chapitres (livre II chap. 53-55) qui précèdent la matière historique proprement dite proposent une réflexion sur les sciences et les arts. Le premier des trois porte un titre emblématique, à savoir *Des sciences, qui sont donnees a homme en remede* (traduisant *De divisione scientiarum que et ipse date sunt homini in remedium*). Les trois chapitres sont presque entièrement tirés d'une seule source, à savoir du *Liber exceptionum* de Richard de Saint-Victor, un texte qui, comme je l'ai dit, a également été largement exploité dans le *Speculum doctrinale*.

Comme à propos de la matière anatomique, Vincent de Beauvais focalise son attention sur une seule source qu'il considère, de toute évidence, comme la référence fondamentale en la matière. Monique Paulmer Foucart a bien montré la centralité de la pensée victorine, élaborée par Hugues et Richard de Saint-Victor, par rapport à l'accès à la connaissance et surtout à l'idée que les sciences ont été données à l'homme en tant que remède à ses malheurs². D'après les maîtres victorins, la connaissance du monde et donc les arts et les sciences sont considérés comme un moyen de retour à la condition originelle de l'homme, avant le péché. Une telle philosophie se situe au fondement même de l'entreprise encyclopédique de Vincent de Beauvais. C'est donc tout naturellement que, pour ces chapitres consacrés aux sciences, il se tourne vers l'œuvre de Richard de Saint-Victor.

L'évocation des sciences s'insère dans un discours articulé lié à la Création et au péché originel. Au moment de la Création, Dieu donna à l'homme trois grands biens : il le fit à son image, à sa semblance et immortel. Ces trois biens ont été corrompus au moment du péché originel : il a perdu

1 Voir Védrenne-Fajolles, « Tradition hippocratique et pseudo-hippocratique », p. 86.

2 Voir Paulmier-Foucart, *Vincent de Beauvais*, p. 25

l'image de Dieu par ignorance, il a perdu la semblance par convoitise, il a perdu l'immortalité par la maladie. L'homme se sépare ainsi de Dieu et est plongé dans les ténèbres par son ignorance, dans l'instabilité par sa convoitise et dans la mort par la maladie corporelle. Pour ôter ces trois malheurs, Dieu lui a donné trois remèdes : la sagesse contre l'ignorance, la vertu contre la convoitise, la nécessité contre l'enfermeté. Chacune de ces trois vertus de l'homme correspond donc à un type de science :

Propter que tria inventa est omnis philosophia vel artis disciplina, scilicet propter sapientiam theoricam, propter virtutem practica, propter necessitatem vero mechanica. (SH)

« Et par ces III est trouvee toute philosophie et toute discipline d'art, c'est assavoir pour la sagesse fu trouvee la theorique, pour la vertu pratique et pour necessité la mathématique (var : l'art des mains AI', OrI) » (J1)

Le terme *mechanica*, désignant ici les « métiers manuels » a été traduit erronément par *mathématique*. La proximité graphique, toute relative, des deux mots pourrait faire penser à une simple erreur de copiste dans la transmission du texte français. Pourtant, l'intervention du réviseur, qui a remplacé le mot par *l'art des mains* (leçon accueillie par AI' et OrI), joue contre cette hypothèse. Ce qui est surprenant de constater, c'est que le terme *mechanica* revient deux fois au chapitre suivant, dans la rubrique et dans le corps du texte, et que dans ces deux cas Jean de Vignay traduit par le calque *methanique*. À la première occurrence, il s'agit d'un adjectif : *Des ars practiques et methaniques* (< *De precticis et mechanicis artibus*). À la deuxième, il fonctionne comme un substantif : *Methanique si a VII especes : ouvrer de laine... (mechanica VII habet species, scilicet lanificium...)*. Brunet Latin est le premier à utiliser ce terme en tant qu'adjectif. Il en donne par ailleurs une définition qui correspond au contexte qui nous intéresse : *ces autres mestiers ki sont besoignable a la vie de homes, et sont apielés mecaniques* (Trésor, I, 4.6). Cf. Gdf V, 209b ; X, 134c, s.v. ; TL V-2, 1328, s.v. ; DMF2012 s.v. *mécanique* ; FEW VI-1, 567a, s.v. *mechanicus* ; TLFi, s.v. *mécanique*). En revanche, notre texte fournit la première occurrence du mot en tant que substantif¹.

Ce constat nous permet de formuler une autre observation concernant la traduction de Jean de Vignay. Comme on l'a vu à propos du terme

1 À propos des arts mécaniques, voir P. Sternagel, *Die artes mechanicae im Mittelalter : Begriffs- und Bedeutungsgeschichte bis zum Ende des 13. Jahrhunderts*, Kallmüntz, Lassleben, 1966.

panniculum, devant la première occurrence d'un mot technique qui lui est inconnu, il a tendance à improviser voire à se méprendre – ce qui oblige le réviseur à intervenir pour corriger la traduction. Si le terme revient par la suite, le contexte sémantique l'aide parfois à mieux le comprendre et à le traduire correctement. On est quand même surpris de constater qu'il n'a pas pris la peine de revenir à l'occurrence qui précède.

Les arts pratiques, elles, sont divisées en trois catégories :

Practica dividitur in ethicam et ebonomicam et politbicam. (SH)

« La science pratique est devisee en science ethique, ethonomique et politique » (MH)

Par la suite, le texte propose des définitions ponctuelles des trois arts. L'*ethique* (< *ethica*) est définie comme *la cure de soi* (< *sui curam gerens*), l'*ethonomique* (< *economica*), comme *la cure de servise familiale* et la *politbique* (< *politbica*) comme *la cure de la chose commune (reipublice curam)*. On notera surtout le terme *ethonomique* qui présente également, comme *methanique* une ambiguïté au niveau grammatical. Dans la première occurrence, présente dans la citation, il pourrait être pris pour un adjectif puisqu'il se rapporte à *science*, alors que dans la deuxième, à l'intérieur des définitions ponctuelles, il fonctionne tout seul, sur le même plan syntaxique et sémantique que *ethique* et *politbique*. Cet emploi substantivé est attesté chez Nicole Oresme (DMF2012, s.v. *économique*)¹. Au XIII^e siècle, le mot est attesté sous les formes *yconomique* chez Brunet Latin (I, 4.4.) et *michonomique*, chez Henri de Gauchi (traduction du *Gouvernement des Princes*, de Gilles de Rome ou Egidius Colonna, vers 1287). Gdf IX, 423b, s.v. ; TL III, 14, s.v. *économique*. À l'instar de notre texte, ce dernier reprend également le passage de Richard de Saint-Victor.

Venons-en au chapitre 53 et plus en particulier à la science théorique. Celle-ci est divisée, à son tour en trois disciplines, à savoir la théologie, la science naturelle (désignée ici par le mot *physica*) et la mathématique : *theologicam, physicam, mathematicam*. Le deuxième terme a été traduit par Jean de Vignay en *philosophie* ce qui doit être sans doute considéré comme une erreur, même si, comme je viens de le dire, le terme *physica* désigne

1 Voir M. Lejbowicz, « Langage et économie : les figures du progrès chez Nicole Oresme », *Le Moyen Âge et la science. Approche de quelques disciplines et personnalités scientifiques médiévales*, éd. B. Ribémont, Paris, Klincksieck, 1992, p. 47-132.

la science – ou philosophie – naturelle. En tout cas, cette traduction douteuse a été réitérée deux autres fois, plus loin dans le chapitre. Le réviseur n'a corrigé que la troisième occurrence, concernant le titre de l'œuvre d'Aristote (*cf.* ci-dessous).

La partie consacrée à la science naturelle est particulièrement intéressante par rapport à la question des sources car elle témoigne de ce climat de renouvellement du savoir auquel j'ai déjà fait référence au chapitre précédent. L'énumération des différentes parties de la science naturelle comporte en effet une série de références bibliographiques aux ouvrages d'Aristote et est tirée de l'œuvre d'un autre grand savant arabe, à savoir Al-Farabi, *De scientiis*, chapitre 4. Le même extrait, avec quelques variations, se retrouve également dans le *Speculum doctrinale*, XV, 2¹. Les indications des sources proposées sont d'autant plus précieuses qu'elles nous offrent un aperçu assez précis sur l'état du corpus aristotelicien au milieu du XIII^e siècle². L'auteur mentionne, dans l'ordre le *Liber physicorum*, traduit par *Livre de Philosophie (J1)*, leçon corrigée en *livre de Fisique (A1') / Phisique (Or1)*; le *Liber de celo et mundo* > *Livre du ciel et du monde*, texte pseudo-aristotelicien d'origine proche à Avicenne; le *Liber de generatione et corruptione* > *De generacion et corrupcion*³; le *Liber metheororum* > *Livre des metheores* (*cf.* ci-dessus); le *Liber de vegetabilibus* > *Des choses vegetatives*, une compilation pseudo-aristotélicienne de philosophie naturelle largement utilisée dans le milieu universitaire à la première moitié du XIII^e siècle⁴; le *Liber de animalibus* > *Des bestes*, texte que Vincent de Beauvais utilise ailleurs dans son *Speculum historiale* (livre II, 30)⁵; le *Liber de anima* > *De l'ame*, texte utilisé ailleurs dans le *SH* (II 36), probablement à travers le commentaire de Averroès; le *Liber de sompno et vigilia* > *De dormir et de veillier*; *De sensu et sensato* > *De sens et de chose sensitive*⁶; *De morte et vita* > *De mort et de vie*; *De differentia spiritus anime* > *De la disference de l'esperit et de l'âme*.

1 Le chapitre a été traduit et commenté par Paulmier Foucart, *Vincent de Beauvais*, p. 274-276.

2 Voir Ventura, « Bartolomeo Anglico », p. 64 avec une riche orientation bibliographique.

3 Voir I. Draelants, « Le *De generatione et corruptione* au "siècle d'or" des encyclopédies médiévales », *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance. Réception du traité* Sur la génération et la corruption, éd. J. Ducos et V. Giacomoto-Chiarra, Paris, Champion, 2011, p. 135-173.

4 Voir Ventura, « Bartolomeo Anglico », p. 68.

5 Voir B. Van den Abeele, « Le *De animalibus* d'Aristote dans le monde latin : modalités de sa réception médiévale », *Frühmittelalterliche Studien*, 34, 2000, p. 287-318.

6 Voir G. Galle, « The Dating and Earliest Reception of the *Translatio Vetus* of Aristotle's *De sensu* », *Medioevo*, 33, 2008, p. 1-90.

Le chapitre se clôt sur un paragraphe concernant les quatre arts du quadrivium. On revient à Richard de Saint-Victor (*Liber exceptionum*, première partie, I, 8) et on retrouve le même extrait dans le *SD XVI*, 3¹. La mathématique est tout d'abord définie en fonction de son objet d'étude, à savoir les quantités abstraites et les formes invisibles des objets visibles.

Mathematica quantitatem abstractam considerat et sic tractat de invisibilibus visibilium formis. (SH)

« La science mathématique considère la quantité *astrait*² et traite des invisibles formes des choses visibles. » (*MH*)

Notre texte offre ici la première attestation d'un mot, l'adj. *abstrait*, destiné à rentrer en plein droit dans le vocabulaire scientifique de la langue française. Au XIII^e siècle, le mot est attesté, en tant que participe passé, au sens de « issu de » (Philippe de Novare, *Des IIII tens d'aage d'home*, milieu du XIII^e siècle). Placides et Timéo propose la forme *abstractis*, *abstractives*, « qui a la propriété d'attirer ». Notre texte fournit donc la première attestation du mot *astrait* au sens moderne, à savoir en tant qu'antonyme de « concret » : cette acception n'est attestée par les dictionnaires, qu'après le milieu du XIV^e siècle, (Gdf VIII, 19a, s.v. *abstrait* ; DMF2012, s.v. *abstrait* ; FEW XXIV, 57b s.v. *abstrahere*). Pour le verbe *abstraire*, en emploi pronominal, TLFi, s.v. *abstrait*, relève également une première attestation dans le *MH* : 1. a) 1327 (1531) pronom. « s'arracher à, s'isoler de qqc. » (JdV, *Mir. hist.*, 32, 81 (éd. 1531). Ensuite, toujours en emploi pronominal, on le retrouve chez Nicole Oresme, *Traité contre les divinations en général* (1361-1364) au sens philosophique de « faire abstraction de soi ».

S'en suit la distinction et la définition des quatre arts du quadrivium : l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie. Les deux premières traitent des quantités discrètes ou discontinues, qu'on appelle « multitude », les deux dernières des quantités continues, qu'on appelle « grandeur³ ».

1 Le chapitre a été traduit par Paulmier-Foucart, *Vincent de Beauvais*, p. 277.

2 Le copiste du ms. *J1* note *atrait* (il s'agit sans doute d'une faute de plume par attraction sur le verbe subséquent que nous corrigeons sur base des mss. *A1* et *Or1*).

3 Voir P. Kibre, « The quadrivium in the thirteenth century universities, with special reference to Paris », *Arts libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, Montréal-Paris, 1969, p. 175-192.

Quantitas autem alia discreta, que multitudo dicitur, alia continua que magnitudo (SH)

« Et quantité si est l'une discrete, qui est dite multitude, et l'autre continuee, qui est dite grandescence » (MH)

Cette terminologie mathématique est loin d'être courante. L'adjectif *discret* dans son acception mathématique et abstraite, n'est jamais attesté par les dictionnaires avant Nicole Oresme (cf. Gdf II, 719a s.v. *discret* et 719c s.v. *discret* ; IX 288c s.v. *discret* ; TL II-2, 1943, s.v. *discret* ; DMF2012, s.v. *discret* ; FEW III, 92b : *discretus* ; TLFi, s.v. *discret*²). L'adj. *continuu*, en revanche, apparaît, avec ce sens, dans la traduction de la *Chirurgia* de Mondeville (cf. Gdf IX, 176b s.v. ; TL II-1, 773, s.v. ; DMF2012, s.v. ; FEW II-2 1108b, s.v. *continuu* ; TLFi, s.v. *continuu*).

CONCLUSION

Loin d'être exhaustif, ce relevé analytique focalisé sur les termes philosophiques et scientifiques a permis de formuler plusieurs observations que je souhaiterais résumer autour de trois axes principaux.

1. Tout d'abord, la question des sources et des *auctoritates selectae*. Le processus d'abrègement de la matière naturelle que Vincent de Beauvais opère au début de son *SH* présente un double intérêt, à la fois historico-culturel et linguistique. D'un côté, cette opération permet de se faire une idée précise sur les auteurs et les œuvres qu'il considère comme incontournable et, de l'autre, elle garantit une concentration lexicale extraordinaire, ce qui donne du fil à retordre à notre traducteur. Dans le compendium *historiale*, certaines disciplines, comme l'anatomie et la zoologie, sont presque exclusivement représentées par une *auctoritas* choisie, à savoir respectivement Al-Magusi, traduit par Constantin l'Africain, et Pline l'Ancien. De même, l'exkursus bibliographique des œuvres d'Aristote nous offre un témoignage précieux de la réception et de la circulation du corpus aristotélicien dans le milieu proche du compilateur et Richard de Saint-Victor se reconferme comme le point de repère principal pour la question de l'accès au savoir et de l'utilité des sciences.

2. En deuxième lieu, l'analyse lexicale m'a permis d'approfondir quelques aspects de la traduction de Jean de Vignay ainsi que de la version révisée. À côté des traductions (pseudo-) étymologiques, comme *choses prenables a la rois* et *fuisoleil*, tout à fait caractéristiques de notre auteur, j'ai noté plusieurs écarts dans la traduction de certains mots. Le terme *panniculum*, par exemple, est d'abord traduit, d'une façon approximative, par *estente* et ensuite, à sa deuxième occurrence, par *taie*, terme beaucoup plus précis et approprié (cf. par. 4). De même, le subst. *mechanica* a été d'abord mal compris et traduit par *mathématique* et ensuite par le calque *methanique* (cf. par. 5). La même considération peut être appliquée au nom de Pline l'Ancien que Jean de Vignay traduit deux fois par *Perlin* avant de se rendre compte de l'erreur. Ce qui est surprenant, c'est que l'opération de traduction n'est jamais rétroactive et conserve les caractéristiques d'un *work in progress*. Le premier exemple, celui du mot *panniculum* est particulièrement frappant, car le mot revient à deux reprises dans le même chapitre. Jean de Vignay traduit bien la deuxième occurrence par *taie* mais, loin de revenir sur la première, il avance comme s'il était pressé d'achever son travail de traduction. Il revient donc au réviseur de rétablir une traduction correcte en alignant, dans ce cas-ci, la première occurrence sur la deuxième.

L'opération de révision, pourtant, n'est pas non plus dépourvue de défauts et il arrive aussi au réviseur de se tromper, comme je l'ai montré à propos du mot *tortue* (< *testudinis*), transformé, à tort, en *limace* (par. 3).

3. Enfin, ce relevé m'a permis de souligner le rôle joué par Jean de Vignay dans la création et la diffusion du lexique spécialisé. La plupart des emprunts sont forgés selon la pratique de la suffixation, que les chercheurs ont souvent considérée comme étant plus tardive. Un certain nombre de termes relevés ne sont attestés, avant le *MH*, que dans un ou deux textes spécialisés de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e, parmi lesquels je rappellerai surtout l'*Introductoire d'Astronomie*, le *Trésor* de Brunet Latin, la traduction de la *Chirurgia* d'Henri de Mondeville : c'est le cas des mots *atome*, *continu*, *diaphragme*, *intellectuel*, *methanique*, *nutritif*, *presenciaument*, *spermatique*. D'autres termes doivent être considérés, sauf erreur de ma part, comme des premières attestations, au moins dans le sens qui nous intéresse : *abstrait*, *conservatif*, *discret*, *unicion*.

En conclusion, j'espère avoir démontré que Jean de Vignay joue un véritable rôle de précurseur dans le processus d'enrichissement de la

langue française et en particulier dans le développement du lexique scientifique français qui connaîtra son grand essor chez les traducteurs de l'entourage de Charles V, notamment Jean Corbechon, Nicole Oresme et Evrart de Conty.

Mattia CAVAGNA
Université catholique de Louvain